

Armoires à ventilation filtrante



▲ AF2C
+ CORG301

- INCLUS :**
- Système de ventilation/filtration testé à la norme NF X 15-211
 - ➔ **SÉCURITÉ DES PERSONNES**
 - Étagères perforées : 4 pour AF2X ; 8 demi pour AF2-2X
 - ➔ **ÉCOULEMENT DIRECT VERS LE BAC DE RETENTION**
 - Bacs de rétention : 1 pour AF2X ; 2 pour AF2-2X
 - ➔ **RÉCUPÉRATION DES ÉVENTUELLES FUITES**
 - Filtre à charbon actif à haute efficacité
 - ➔ **LA SOLUTION À VOS MANIPULATIONS**
 - Fermeture à clé
 - ➔ **PRODUITS À L'ABRI DE LA MALVEILLANCE**
 - Pictogrammes normalisés
 - ➔ **DANGER IDENTIFIÉ**
 - Porte vitrée
 - ➔ **VISUALISATION IMMÉDIATE DES PRODUITS STOCKÉS**



Désignation	Référence	Dimension H x L x P (mm)
Armoire filtrante 1 compartiment	AF2C	1900 x 800 x 545
Armoire filtrante 2 compartiments	AF22C	1900 x 800 x 545
Filtre à charbon actif pour vapeurs organiques et corrosives	CORG301	70 x 730 x 380



▲ AF22C
+ CORG301

Autres modèles disponibles, consultez-nous

Armoires de sûreté multirisques



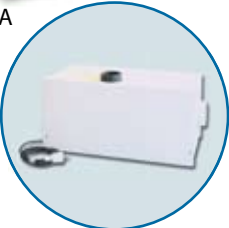
A2PCA ▲

- INCLUS :**
- Étagères de rétention réglables en hauteur
 - ➔ **FUITES LOCALISÉES À LEUR NIVEAU**
 - Séparation par familles de produits
 - ➔ **CONFORMES AU CODE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES PRÉCONISATIONS DE L'I.N.R.S.**
 - Fermeture à clé
 - ➔ **PRODUITS À L'ABRI DE LA MALVEILLANCE**
 - Pictogrammes normalisés
 - ➔ **DANGER IDENTIFIÉ**
 - Orifices de ventilation
 - ➔ **POSSIBILITÉ D'EXTRACTION DES VAPEURS**
 - Bac de rétention au bas de chacun des compartiments
 - ➔ **RÉCUPÉRATION DES FUITES ÉVENTUELLES**

Désignation	Référence	Dimension H x L x P (mm)
Armoire de sûreté 2 compartiments	A2PCA	1825 x 560 x 545
Armoire de sûreté 3 compartiments	A3PCA	1825 x 560 x 545
Caisson de filtration (filtre inclus)	CDF-ACORG	310 x 505 x 485
Kit de raccordement	KRC	1 kit par caisson
Filtre de rechange	CDFCORG	H 150 x Ø 150



▲ A3PCA



▶ CDF-ACORG

Les bonnes questions à poser :

Armoires :

- Possédez-vous des produits chimiques et des produits dangereux?
- Si oui, quelles quantités par famille de produits? Inflammables ? Corrosifs (acides et bases) ? Toxiques ?
- Comment les stockez-vous?
- Quel emplacement avez-vous de disponible ?
- Les utilisateurs se plaignent-ils des émanations?
- Si oui, pensez à équiper l'armoire d'un caisson de ventilation ou de filtration.

Hottes :

- Comment se font les manipulations de produits chimiques?
- Ou voulez-vous positionner votre hotte ? Sur paillasse existante, sur un nouveau meuble dédié?
- Quelle largeur de travail souhaitez vous?
- Quels produits manipulez vous? Liquide? Poudre? Les deux?

Pour trouver la hotte et l'armoire adaptées à vos besoins; contactez votre distributeur habituel ou le fabricant Trionyx pour les conseils techniques adaptés.

Ce que dit la loi :

Pour l'utilisation d'armoires de sécurité:

Article R.5132-66 du Code de la Santé publique (concerne les produits toxiques) : Les produits toxiques, très toxiques doivent être stockés dans un endroit spécifique prévu à cet effet avec fermeture à clef.

Article R.5132-68 du Code de la Santé publique et préconisation de l'INRS (concerne les produits chimiques de familles différentes) : Les produits incompatibles entre eux (acides et bases) doivent être stockés dans des armoires différentes ou dans des compartiments séparés.

Article R4227-22 du Code du Travail : Les locaux ou les emplacements dans lesquels sont entreposées ou manipulées des substances ou préparations classées explosives, comburantes ou extrêmement inflammables, ainsi que des matières dans un état physique susceptible d'engendrer des risques d'explosion ou d'inflammation instantanée, ne doivent contenir aucune source d'ignition. Ces locaux doivent disposer d'une ventilation permanente adaptée.

Article R4412-17 du Code du Travail : L'employeur doit prendre les mesures nécessaires afin d'empêcher les concentrations de substances inflammables ou de produits chimiques sur le lieu de travail ainsi que prévenir tout risque de débordements, d'éclaboussures, de déversement de produits susceptibles de provoquer des brûlures d'origine thermique ou chimique.

Article R4412-18 du Code du Travail : L'employeur doit prendre les mesures nécessaires afin d'éviter la présence sur le lieu de travail de sources d'ignition susceptibles de provoquer des incendies ou des explosion, ou l'existence de conditions défavorables pouvant aboutir à ce que des substances ou des mélanges de substances chimiques instables aient des effets physiques dangereux. Il doit également veiller à atténuer les effets nuisibles pour la santé et la sécurité des travailleurs en cas d'incendie ou d'explosion résultant de l'inflammation de substances inflammables, ou les effets dangereux dus aux substances ou aux mélanges de substances chimiques instables.

Article R4422-1 du Code du Travail : L'employeur doit prendre des mesures de prévention visant à supprimer ou à réduire au minimum les risques résultant de l'exposition aux agents biologiques.

Pour l'utilisation des hottes à recirculation d'air

La norme française (NFX15.211) régit la manipulation des produits chimiques sous hotte à recirculation d'air.

Article R4422-1 du Code du Travail : L'employeur doit prendre des mesures de prévention visant à supprimer ou à réduire au minimum les risques résultant de l'exposition aux agents biologiques.

SÉLECTION SPÉCIALE LABORATOIRE



Armoires de sécurité
Hottes à filtration
Systèmes de ventilation-filtration



TRIONYX
Armoires de sécurité pour produits dangereux
1^{er} FABRICANT FRANÇAIS

VOTRE REVENEUR TRIONYX :

www.imlab.eu

info@imlab.be - Tel. : +32 (0)16 73 55 72

imLab

www.imlab.eu

info@imlab.fr - Tél. : +33 (0)3 20 55 19 11

Armoires antifeu 30 min - EN 14470-1 et FM



3035PVE

EN 14470-1



INCLUS :

- Testées et homologuées à la norme EN 14470-1 et FM 6050
- ➔ **RÉSISTANCE DE 30 MINUTES AU FEU**
- Étagères de rétention et bacs de rétention
- ➔ **FUITES EVENTUELLES LOCALISÉES**
- Fermeture à clef
- ➔ **PRODUITS À L'ABRI DE LA MALVEILLANCE**
- Pictogrammes normalisés
- ➔ **DANGERS IDENTIFIÉS**
- Orifices de ventilation
- ➔ **POSSIBILITÉ D'EXTRACTION DES VAPEURS**
- Séparation par familles de produits (modèle 3035M22)
- ➔ **CONFORMES AU CODE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES PRÉCONISATIONS DE L'I.N.R.S.**



Désignation	Référence	Dimension H x L x P (mm)
Armoire vitrée produits inflammables	3035PVE	1980 x 1115 x 550
Armoire produits inflammables	3035E	1980 x 1115 x 550
Caisson de ventilation	CDV-A	235 x 235 x 250
Kit de raccordement	KRC	1 kit par caisson



3035E



CDV-A

Autres modèles disponibles, consultez-nous.

Sorbonne à recirculation d'air Labopur®



H122Z + TR12 + BB12 +
2 x (CORG 201 + SH200 + HEP200)

NF X 15-211
classe 2 mai 2009

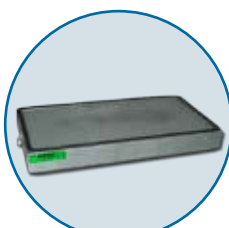
INCLUS

- Homologuées NF X 15-211 mai 2009
- ➔ **SÉCURITÉ DES PERSONNES**
- Plan de travail avec bac de rétention (option)
- ➔ **SÉCURITÉ RENFORCÉE**
- Parois transparentes sur tous les côtés.
- ➔ **VISIBILITÉ ACCRUE DU PLAN DE TRAVAIL**
- Livrées montées et prêtes à l'emploi:
- ➔ **GAIN DE TEMPS**
- Filtre moléculaire
- ➔ **LA SOLUTION À VOS MANIPULATIONS**

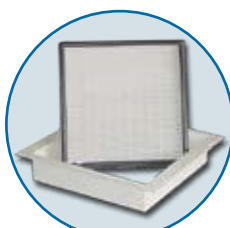


HEPA
H14 ready

Désignation	Référence	Dimension H x L x P (mm)
Hotte à filtration	H122Z	1160 x 1200 x 750
Table roulante	TR12	860 x 1215 x 787
Filtre à charbon actif pour vapeurs corrosives	CORG201	70 x 545 x 380
Bac de rétention et plan de travail en mélaminé	BB12	19 x 1145 x 700
Filtre Hepa H14	HEP200	68 x 305 x 305
Support de filtre HEPA	SH200	72 x 381 x 351



CORG201



SH200 + HEP200

Autres modèles disponibles, consultez-nous.

Armoires de sécurité 90 min
sous paillasse - EN 14470-1 et FM



791T



792T

INCLUS

- Testée et homologuées 90 min à la norme EN 14470-1 et FM 6050
- ➔ **RÉSISTANCE DE 105 MINUTES AU FEU**
- Bac de rétention
- ➔ **FUITES ÉVENTUELLES LOCALISÉES**
- Fermeture à clef
- ➔ **PRODUITS À L'ABRI DE LA MALVEILLANCE**
- Pictogrammes normalisés
- ➔ **DANGER IDENTIFIÉ**
- Orifices de ventilation
- ➔ **POSSIBILITÉ D EXTRACTION DES VAPEURS**



Désignation	Référence	Dimension H x L x P (mm)
Armoire sous paillasse	791T	670 x 635 x 615
Armoire sous paillasse	792T	670 x 1135 x 615
Caisson vertical à recirculation d'air	H40	670 x 270 x 460
Kit de raccordement	KRC	1 kit par caisson
Filtre à charbon actif pour vapeurs organiques et corrosives	CORGFC	100 x 200 x 400

H40 + CORGFC



* Autres modèles disponibles en 30 minutes, consultez-nous

Autres modèles disponibles, consultez-nous.

Armoires antifeu 90 min - EN 14470-1 et FM



795E

EN 14470-1



INCLUS :

- Testées et homologuées 90 min à la norme EN 14470-1
- ➔ **RÉSISTANCE DE 105 MINUTES AU FEU**
- Étagères de rétention et bacs de rétention
- ➔ **FUITES EVENTUELLES LOCALISÉES**
- Fermeture à clef
- ➔ **PRODUITS À L'ABRI DE LA MALVEILLANCE**
- Pictogrammes normalisés
- ➔ **DANGER IDENTIFIÉ**
- Orifices de ventilation
- ➔ **POSSIBILITÉ D'EXTRACTION DES VAPEURS**
- Séparation par familles de produits (modèle 795M22)
- ➔ **CONFORMES AU CODE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES PRÉCONISATIONS DE L'I.N.R.S.**



Désignation	Référence	Dimension H x L x P (mm)
Armoire produits inflammables	795E	1880 x 1135 x 615
Armoire multirisques	795M22	1880 x 1135 x 615
Caisson de filtration (filtre non inclus)	H50C	310 x 505 x 485
Kit de raccordement	KRC	1 kit par caisson
Filtre de rechange	CORG51	70 x 390 x 390



795M22



H50C + CORG51

Autres modèles disponibles, consultez-nous.

Armoires anticorrosion acides/bases



APC221

INCLUS :

- Construction en PVC cellulaire
- ➔ **PARFAITE RÉSISTANCE AUX AGRESSIONS CORROSIVES**
- Compartiments séparés
- ➔ **SÉPARATION DES ACIDES ET DES BASES**
- Étagères/Bacs de rétention montés sur rails coulissants
- ➔ **FUITES ÉVENTUELLES LOCALISÉES**
- Fermeture à clef
- ➔ **FLACONS À L'ABRI DE LA MALVEILLANCE**
- Pictogrammes normalisés
- ➔ **DANGER IDENTIFIÉ**
- Orifices de ventilation
- ➔ **POSSIBILITÉ D'EXTRACTION DES VAPEURS DANGEREUSES**



Désignation	Référence	Dimension H x L x P (mm)
Armoire à 3 compartiments	APC106	1850 x 635 x 615
Armoire à 2 compartiments	APC221	1850 x 1135 x 615
Caisson de filtration ⁽¹⁾ (filtre inclus)	CDF-P	305 x 580 x 300
Kit de raccordement	KRC	1 kit par caisson
Filtre de rechange	CDFCORG	H 150 x Ø 150



CDF-P



APC106

Autres modèles disponibles, consultez-nous.

Caissons à recirculation d'air Labopur®



H40 + CORGFC



H50C + CORG51

INCLUS

- Homologuées NF X 15-211 mai 2009
- ➔ **SÉCURITÉ DES PERSONNES**
- Filtration par filtre à charbon actif (option obligatoire)
- ➔ **SÉCURITÉ RENFORCÉE**
- Grande facilité de remplacement du filtre à charbon actif
- ➔ **GAIN DE TEMPS**
- Plusieurs typologies de filtre à charbon actif à choisir en fonction des produits stockés dans l'armoire.
- ➔ **LA SOLUTION ADAPTÉE A VOS PRODUITS**



Désignation	Référence	Dimension H x L x P (mm)
Caisson à recirculation d'air sous paillasse	H40	670 x 270 x 460
Filtre à charbon actif pour vapeurs organiques	ORGFC	100 x 200 x 400
Filtre à charbon actif pour vapeurs organiques et corrosives	CORGFC	100 x 200 x 400
Filtre à charbon actif pour vapeurs de formaldéhyde	FORFC	100 x 200 x 400
Caisson à recirculation d'air	H50C	310 x 510 x 485
Filtre à charbon actif pour vapeurs organiques	ORG50	70 x 390 x 390
Filtre à charbon actif pour vapeurs organiques et corrosives	CORG51	70 x 390 x 390
Filtre à charbon actif pour vapeurs de formaldéhyde	FOR50	70 x 390 x 390
Kit de raccordement	KRC	1 kit par caisson